



Belledonne - Croix de Belledonne

DESCRIPTION

19 juillet 2025

Randonnée sur 2 jours à la Croix de Belledonne à 2 926 m - Dans le massif de Belledonne

Heure de départ et lieu du rendez-vous de la randonnée

Départ de Lyon : à **8h30** au **Métro Mermoz Pinel** à l'intersection du boulevard Pinel et de la rue **Edouard Branly** à coté des Galeries Lafayette au niveau de la pharmacie (213 Boulevard Pinel, 69 500 Bron).

Rendez-vous sur place à **10h** : Au Parking de Pré Raymond à 1 372 m par les granges Freydière sur la commune de Revel (38 420).

Présentation :

Résumé :

Samedi

Monté au refuge de la Pra situé à 2 109 m. 6 heures de marche tranquille.

Nuit prévu au refuge de la Pra avec repas du soir et petit déjeuner (demi-pension)

Dimanche

monté à la croix de Belledonne à 2 926m. durée de marche 9h avec le temps de la descente cumulée des 2 jours.

Variante pour le 2ème jour : Suivant les conditions de neige et du groupe, ascension de la grande Lauzière à 2 741m. En cas de neige encore trop présente, l'ascension s'arrêtera aux lacs du Doménon situés à 2 385 m soit 300 m de dénivelé.

Week-end à dénivelé assez conséquent mais avec un panorama exceptionnel.

C'est un excellent entraînement pour les personnes inscrites au séjour du tour de l'Estrop mais ce WE est ouvert à tous.

Prévoir les deux picnic des midis et draps de sac.

Détails :

Depuis le parking du **Pré Raymond**, on monte en prenant le chemin qui part vers le Sud, direction La Pra. A la première intersection, continuer tout droit. On monte pendant un bon moment dans la forêt, d'abord sur un chemin large, puis sur un petit sentier en zigzags très agréable.

Un peu avant le Lac, la vue se dégage. On dispose d'une belle vue sur tout le massif de la Chartreuse.

Dès que l'on aperçoit une canalisation, il nous reste 10min pour arriver au **lac du Crozet (1 974 m)**. Qui est d'ailleurs splendide. L'inconvénient c'est que même très tôt le matin, il est très fréquenté. On le longe sur la gauche et on continue toujours sur le même sentier jusqu'au **Col de la Pra (2 171 m)**. nous redescendons quelque mètres pour atteindre la refuge de la Pra situé à 2 105 m.

Le lendemain Dimanche, nous remontons au col, puis passons les cascades du Doménon, et le verrou du Petit Doménon en suivant la trace, les quelques cairns et le balisage blanc-blanc/rouge. On longe les **lacs du Doménon (2 385 m)** par la gauche, pour arriver rapidement au névé de la grande pente que l'on monte sur la droite par un sentier raide. En haut, on prends sur la gauche en direction du Col des Rochers Rouges en suivant toujours les cairns. On passe ce col pour arriver quelques minutes plus tard au **Col de Belledonne**.

Le sommet est alors en vue, et il ne reste plus qu'à suivre les derniers cairns pour atteindre le but de la journée, la croix de Belledonne située à 2 926 m.

Cotations

JOUR 1 : Niveau 2 - Difficulté 2 /// Dénivelé : 880 m - Distance : 6 km

JOUR 2 : Niveau 3 - Difficulté 2 /// Dénivelé : 830 m - Distance : 17 km

Équipement

Bâtons, Sac à dos, vêtements chauds, bonnes chaussures, lampe frontale, lunettes de soleil, crème solaire, en-cas énergétiques, boisson et bien sûr votre bonne humeur.

Prévoir en outre :

- 2 Pique-niques pour le samedi et le Dimanche midi
- Drap de sac, nécessaire de toilette (pour la nuit au refuge)

Animateur

Francis - 06 26 22 65 02

Tarif hébergement : 58 € (demi pensions)

Tarif du covoiturage : 20,50 € à remettre à votre chauffeur sur la base de 4 personnes par véhicule

au départ de Lyon.

Bulletin d'inscription

Régime alimentaire particulier : ☐ oui ☐ non

Si oui, merci de préciser lequel :

Inscription sur l'espace adhérent avant le 30 Juin 2025.

Bulletin et règlement à retourner par courrier à :

Bernard DUBOUCH

26 rue Camille Roy

69007 LYON

accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de **GTA Handic'Alpes.**

Si vous réglez par virement, merci de prévenir Bernard par mail (dubouch.bernard@neuf.fr) en indiquant le nom du séjour et le montant.

Inscrit : nombre de personne(s)

Nom.....Prénom

Nom.....Prénom

Nom.....Prénom

Règlement par : ☐ Chèque bancaire ☐ Virement

Bulletin d'inscription à retourner avant le 30 Juin 2025.